

METAL INFOS

N°56 - JANVIER 2023

UIMM

Grand Hainaut

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

DES VISITES D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Semaine de l'Industrie 2022



L'UIMM Grand Hainaut a organisé près de 40 visites d'entreprises industrielles, destinées aux collégiens et lycéens.

Les visites ont été organisées avec les entreprises : **Agrati** Fourmies et Vieux Condé, **Alstom** Petite Forêt, **CMD** Cambrai, **DV Groupe** Tilloy lez Cambrai, **EODA** Pont sur Sambre, **Framatome** Jeumont, **Give** Fourmies, **Renault Electricity** Manufacture de Maubeuge, **Mécajet** Ligny en Cambrésis, **Stellantis** Hordain et **Toyota** Onnaing.

Grâce à l'implication de chacun, des élèves ont pu découvrir l'industrie et ses nombreux atouts.

Nous avons rencontré des adolescents enthousiastes, curieux et plusieurs d'entre eux sont repartis dans leur collège avec de nombreuses idées pour la fabrication de leur robot, dans le cadre du challenge robotique Skillbot, organisé par l'UIMM Hauts de France et la cellule IDEE du Rectorat.



ÉDITO

Tout d'abord, l'UIMM Grand Hainaut et l'ensemble de ses collaborateurs vous souhaitent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, la santé, le bonheur mais aussi l'accomplissement de tous vos projets dans tous les domaines que ceux-ci soient personnels et professionnels.

L'année 2022 démarrait avec un espoir certain quant à une reprise économique marquée et durable pour notre économie et pour nos entreprises. Malheureusement, ces espoirs se sont vite ternis en février 2022 avec l'émergence du conflit en Ukraine et toutes les conséquences que celui-ci a porté à notre économie avec, dans un premier temps, une tension forte et durable sur les matières premières, leur prix et leur disponibilité et, dans un second temps, avec la crise énergétique ayant engendré une hausse significative voire insurmontable pour nombre d'entre nous des prix du gaz et de l'électricité.

Aujourd'hui, les premiers jours de cette nouvelle année nous montrent toujours la fragilité et la fébrilité de cette économie. De nombreuses questions demeurent et perdurent sur fond d'émergence d'une potentielle nouvelle vague épidémique liée au Covid19 et des dossiers sociaux d'envergure sur lesquels des réformes sont attendues.

Faisons preuve de résilience dans ces difficultés et n'oublions pas que c'est dans la tempête que nous parvenons à surmonter celles-ci ».



Fabrice LEFEBVRE
Président de l'UIMM Grand Hainaut

RÉUNIONS & FORMATIONS

Ateliers pratiques description des emplois

Afin de préparer les entreprises adhérentes à l'UIMM Grand Hainaut, au déploiement du nouveau dispositif conventionnel de branche, 3 ateliers pratiques ont été organisés en septembre et octobre 2022, concernant la description des emplois, base incontournable de la nouvelle classification des emplois.

Ces ateliers pratiques ont été animés par **Isabelle Colliez, Chargée de Mission Ressources Humaines à l'UIMM Grand Hainaut**. Six emplois ont été abordés : chargé d'affaires, QHSE, contrôleur qualité, technicien logistique, chef d'équipe et responsable bureau d'études.

Création d'une certification professionnelle à la méthode de classement

Afin d'attester de la connaissance de la classification résultant de la convention collective nationale de la métallurgie, en particulier la méthode de classement des emplois qu'elle définit, les signataires ont convenu de la création d'une certification professionnelle à la méthode de classement.

Cette certification, encadrée par l'article 64.3 de la Convention collective nationale de la Métallurgie du 7 février 2022, est un certificat de compétences professionnelles de la métallurgie (CCPM). Elle est présentée soit à l'issue d'une action de formation réalisée par tout organisme de formation habilité par la branche, soit en candidature libre. Elle est obtenue après réussite à l'évaluation prévue.

L'UIMM Grand Hainaut a organisé une passation à l'examen CCPM « **Référent classification des emplois dans la**

Métallurgie » **vendredi 9 décembre 2022**, au centre de formation AFPI de Valenciennes.

D'autres dates sont proposées pour 2023 : 17 et 31 janvier, 23 février, 2 et 16 mars 2023.

Les entreprises adhérentes ont également la possibilité de demander une session « privée » dédiée à leur entreprise (minimum de 5 participants), si elles souhaitent que plusieurs de leurs collaborateurs passent le CCPM. La session peut avoir lieu soit au sein de leur entreprise, soit dans les locaux du centre de formation AFPI Valenciennes.

Pour toute information complémentaire, votre contact : Christelle DYLBAITYS, Référente Classification - tél 03 27 28 06 04 mail christelle.dylbaitys@uimmgh.com

Formation : classement et cotation des emplois et droit des classifications

3 sessions ont été organisées en septembre, octobre et décembre 2022.

Les objectifs de cette formation destinée aux entreprises adhérentes à l'UIMM Grand Hainaut, étaient de : comprendre les principes de fonctionnement de la nouvelle classification de la branche, utiliser le futur système de classification des emplois de la métallurgie, savoir repérer et gérer les problématiques juridiques principales et déployer le futur système de classification.

Ces formations ont été animées par **Christelle DYLBAITYS, Blandine FIORE, Chargées de Missions RH et Virginie BRUNAT, Secrétaire Générale de l'UIMM Grand Hainaut**.

Les équipes de l'UIMM Grand Hainaut sont à la disposition des adhérents pour venir faire une présentation en entreprise de la nouvelle classification, animer des formations en intra mais aussi faire de l'accompagnement personnalisé à la nouvelle classification y compris les fiches descriptives d'emploi.

Commission Maintenance de l'UIMM Grand Hainaut



La commission maintenance organisée par **Clément BANSARD, Chargé de Mission QSSE à l'UIMM Grand Hainaut** et en lien avec des entreprises adhérentes, s'est réunie le mercredi 7 décembre sur le site de l'entreprise

SKF Aeroengine France à Rouvignies. Le thème de la journée a porté sur l'**Énergie** et le programme a été le suivant : fresque du climat, présentation d'une approche de la maintenance et de la gestion de l'énergie

avec la digitalisation (intervention d'un responsable Énergie de l'entreprise AKZO NOBEL), présentation des actions Énergie de SKF Aeroengine, visite du site et échanges divers tout au long de la journée.

RÉUNIONS & FORMATIONS

Formation Directives Machines



De nombreuses directives européennes conduisant au marquage CE Machines, Basse tension, CEM, s'appliquent à ces équipements.

Ces textes fixent des exigences essentielles de portée générale qui sont précisées par des normes non obligatoires. Ne pas respecter ces directives peut conduire à l'interdiction d'utiliser les machines et à des sanctions pénales. L'excès inverse peut générer des contraintes techniques et économiques considérables.

Le respect de la directive « Machines » 2006/42/CE par le constructeur est une obligation depuis le

29 décembre 2009. Ce texte définit seulement des objectifs et laisse l'initiative du choix des moyens les mieux appropriés au fabricant. Les normes prises en application de cette directive sont d'application facultative.

L'UIMM Grand Hainaut a proposé à ses adhérents 3 jours de formation du 11 au 13 octobre 2022 et 3 autres jours de formation ont dû être programmés du 13 au 15 décembre afin de répondre à toutes les demandes.

Cette formation de 3 jours intitulée « **G15A : Sécurité des machines : les exigences de sécurité et de santé de la directive Machines 2006/42/CE** », s'est déroulée

au siège social de l'UIMM Grand Hainaut à Valenciennes et elle était animée par un formateur du CETIM.

Les méthodes pédagogiques utilisées ont été : jeux de cartes, exercices d'application avec corrigés, travaux de groupe, présentation émaillée d'exemples issus de l'expérience du formateur, échanges entre le formateur et les stagiaires tout au long de la formation pour une mise en perspective des éléments présentés sur des cas concrets industriels présentés par les stagiaires.

Formation : La gestion des entreprises extérieures

La journée de formation s'est déroulée sur le site de l'entreprise **CMD Gears à Cambrai**, le **jeudi 8 décembre 2022**. Cette formation gratuite pour les adhérents a été animée par **Clément BANSARD, Chargé de Mission QSSE à l'UIMM Grand Hainaut**.

Le programme a été le suivant :

Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
Élaborer une démarche de prévention des risques de coactivité

Webinaire sur la nouvelle réglementation post incendie de Rouen

Suite à l'incendie de grande ampleur du **26 septembre 2009** à Rouen, la réglementation sur les entrepôts et le stockage des liquides inflammables a fortement évolué. Toute entreprise stocke des matériaux plus ou moins combustibles et des liquides inflammables.

Afin de permettre aux entreprises adhérentes de définir en quoi elles sont concernées, les **UIMM Grand Hainaut, Udimétal Nord-Pas-Calais Centre et Picardie** ont organisé un webinaire sur la nouvelle réglementation Entrepôts / Liquides inflammables le **mardi 22 novembre 2022**.

La réunion a été animée par **Benoît SCREVE (UIMM Picardie)** et l'ordre du jour a été le suivant :

- Aperçu général de la nouvelle réglementation Entrepôts / Liquides Inflammables
- Les périmètres : la modification de la rubrique 1 510 Entrepôts et la modification des champs d'application des arrêtés Liquides inflammables
- Les nouvelles exigences : zoom sur la législation entreposage de matières inflammables, liquides inflammables et état des stocks

Puis les outils pratiques ont été présentés.

RÉUNIONS & FORMATIONS

Formation : Évaluation des risques et document unique

La formation intitulée « **L'évaluation des risques et le document unique, un outil vivant au service de la prévention** », s'est déroulée au siège social de l'UIMM Grand

Hainaut à Valenciennes le **mardi 15 novembre 2022**. Animée par **Clément BANSARD, chargé de mission QSSE au sein de l'UIMM Grand Hainaut**, le programme a été

le suivant : enjeux santé sécurité au travail, évaluation des risques, document unique, outil de prévention et cas pratiques.

Nouveau dispositif conventionnel de branche

Dans le cadre de nos réunions d'information consacrées à la présentation du futur dispositif conventionnel de la Métallurgie, de nouvelles réunions, ont donc été proposées aux entreprises adhérentes au cours du dernier trimestre 2022 sur les thèmes suivants :

Le dialogue social : 3 réunions se sont tenues les mardis 13 septembre, 11 octobre et 15 novembre.

Les relations individuelles : 2 réunions ont été organisées vendredi 7 octobre et jeudi 10 novembre.

Le temps de travail : 3 réunions ont été organisées vendredi 16 septembre, lundi 17 octobre et mardi 22 novembre.

La rémunération, ainsi que les dispositions relatives aux alternants : 3 réunions se sont tenues mardi 27 septembre, vendredi 28 octobre et lundi 5 décembre.

Toujours dans le cadre de la disparition des conventions collectives actuelles et de leur remplacement par une convention unique de branche, applicable à compter du 1^{er} janvier 2024, **2 nouvelles journées d'information animées par Monsieur Olivier FOULON et Monsieur Olivier LEFEBVRE du Service Juridique de l'UIMM Grand Hainaut** ont été organisées :

Mardi 29 novembre 2022, les points suivants ont été abordés :

- Contexte de la négociation, articulation entre la nouvelle convention et les autres

sources de droit

- Homogénéisation de la notion d'ancienneté
- Dispositions relatives à la formation du contrat de travail (période d'essai)
- Dispositions relatives à l'exécution du contrat de travail (mobilité géographique, inaptitude, primes pour travail de nuit, primes pour travail exceptionnel du dimanche ou d'un jour férié...)
- Dispositions relatives à la rupture du contrat de travail (démission, licenciement, rupture conventionnelle, départ à la retraite, clause de non-concurrence...)
- Dispositions relatives à la suspension du contrat de travail (indemnisation en cas d'absence maladie, incidence de la maladie sur les congés payés, licenciement fondé sur l'absence prolongée ou les absences fréquentes et répétées, congés payés supplémentaires, congés familiaux...)
- Différences entre les dispositions actuelles et les dispositions futures

Vendredi 16 décembre, cette réunion qui était consacrée au volet « Temps de travail » de la future convention de branche, a permis de :

- Revenir sur les nouvelles dispositions applicables dès 2024 en matière de : durée de travail, temps de repos, heures supplémentaires, congés payés, forfaits annuels, astreinte, équipes de suppléance...
- Mettre en évidence les évolutions entre les conventions collectives actuelles et la convention unique de branche de 2024.

Présentation du régime de protection sociale complémentaire de branche par des organismes assureurs labellisés

A partir du 1^{er} janvier 2023, un nouveau régime de protection sociale complémentaire comprenant un socle minimal sur les frais de santé ainsi que sur la prévoyance lourde sera applicable dans notre branche.

A cette date, les entreprises de la branche métallurgie devront mettre en place des garanties de frais de santé et de prévoyance lourde pour l'ensemble de leur personnel (cadres et non-cadres) à hauteur des nouvelles obligations conventionnelles.

Afin d'accompagner les entreprises adhérentes dans l'implémentation du régime de branche de la Métallurgie, négocié par les partenaires sociaux, la branche a labellisé des organismes assureurs.

3 réunions de présentation des organismes assureurs labellisés ont été organisées :
Jeudi 15 septembre avec Vvy
Lundi 19 septembre avec Malakoff Humanis
Vendredi 23 septembre avec Aesio-Apicil

VIE DES ENTREPRISES

PLACE CLÔTURES : fabricant français de clôtures et portails depuis 1928

Place Clôtures imagine, conçoit et produit des systèmes de clôtures et de portails. Des produits adaptés à la délimitation, la fermeture et à la protection des espaces privés, industriels et publics. Une nouveauté majeure sur le site de Rouvignies est désormais fonctionnelle, avec la création des plateformes et l'installation de quatre robots, sur la ligne du thermolaquage, une refonte totale des flux et du travail. Ces robots permettent d'améliorer de façon exponentielle l'ergonomie aux postes d'accrochage, décrochage et préparation de crochets principalement (mal de dos, douleurs musculaires, cadence des gestes, ...).
Site internet : www.place-clotures.fr



KEPRA INDUSTRIES : votre partenaire industriel en conseil et fabrication d'ensembles mécaniques

Bureau d'Etudes - Design to cost - Usinage - Assemblage/montage

Le groupe est spécialisé dans la fabrication d'ensembles mécaniques dans les secteurs du traitement des fluides ou des déchets, de la robinetterie industrielle, des machines spéciales, de la chimie, du ferroviaire...

Usinage, tournage, fraisage, découpe fil, mécano soudure, ... sur mesure !

KEPRA INDUSTRIES offre des prestations complètes, **de l'étude jusqu'au montage** et travaille aussi sur l'industrialisation de composants ou de machines, grâce à une démarche Design to cost.

Exemples :

Réalisation d'ensembles mécaniques de traitement de gaz (méthanisation)

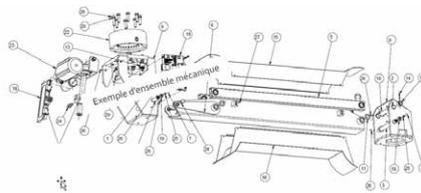
Avec **de nombreux composants** comme : ensembles de préhension ; paliers fixes et mobiles ; galets de retenue ; vireurs ; supports moto-réducteurs ; trappes et balanciers ; supports de roulement ; centrales de lubrification ; boucliers de sortie...

Pour le secteur des **machines spéciales**, par exemple, nous fabriquons et assemblons des **composants mécaniques** : nos équipes de

montage réalisent des ensembles et sous-ensembles mécaniques. Nous couvrons le spectre des machines spéciales dans tous domaines d'activité (machines de découpe, de broyage, de concassage, machines agricoles, ...). Applications : ciment, sucre, emballages, laminoirs, papèterie et cartonnage...

Nous maîtrisons la fabrication de **supports mécano-soudés et le parachèvement** : châssis pré-équipés avec fourniture des structures mécano-soudées, usinage, découpe fil, puis montage des éléments mécaniques.

Ex : Des bras plafonniers pour des hôpitaux :



Nous nous apercevons souvent que certains ensembles sont conçus sans penser à leur coût. Certaines données techniques inutiles peuvent entraîner un surcoût de 20 à 30%.

Notre Cellule Conseil agit alors sur des points comme : le choix de la matière, les tolérances, le type de soudure, des détails sur certaines pièces. C'est la démarche « Design to cost ».



KEPRA INDUSTRIES est capable de fabriquer, dans des délais courts, toutes pièces de maintenance pour limiter le temps d'arrêt d'une ligne de production. Une pièce à 200 € peut parfois éviter 10 000 € de pertes par heure...

Le groupe fabrique aussi toutes pièces mécaniques, jusqu'à 6 m de long et 2,70 m de diamètre, y compris les opérations complémentaires à l'usinage : traitement thermique, peinture, rectification...

Pour vos projets, nous saurons vous répondre rapidement sur la faisabilité et le délai associé.

Contact : badaoui@kepra.fr
ou sur **www.groupekepra.com**

VALLOUREC : fabrication additive, lancement d'une nouvelle formation d'avenir à Aulnoye-Aymeries

Aulnoye-Aymeries, le 15 décembre 2022, Le Groupe Vallourec, le lycée professionnel Pierre et Marie Curie d'Aulnoye-Aymeries, la mairie d'Aulnoye-Aymeries, l'Académie de Lille et le GRETA Grand Hainaut ont signé une convention qui lance la création d'une nouvelle formation de pointe.

Pour faire face aux défis de l'emploi et de l'acquisition de nouvelles compétences, Vallourec et le Lycée Pierre et Marie Curie, avec le soutien de leurs partenaires, ont travaillé depuis plusieurs mois à la mise en place d'une nouvelle formation niveau BAC en alternance ouverte à tous, au sein du lycée d'Aulnoye-Aymeries : Soudeur Programmeur de Cellules Robotisées.

L'objectif est de former des salariés en entreprise, des étudiants ou des apprenants au soudage et aux nouveaux procédés d'impression 3D métallique, notamment WAAM (Wire Arc Additive Manufacturing), particulièrement adapté pour la fabrication de composants de grandes dimensions et à la géométrie complexe. Les industriels trouveront ainsi le futur vivier de professionnels à même de conduire leurs projets.

Au-delà de sa contribution à l'ingénierie pédagogique, Vallourec co-finance cette formation par l'achat de la cellule robotisée de soudage à

hauteur de 90 000€. Le robot sera livré au lycée début février 2023, permettant le démarrage d'une première promotion en mars 2023.

« Avec cette nouvelle formation, Vallourec et ses partenaires préparent le développement de l'emploi local en investissant sur les technologies d'avenir, et en misant sur le savoir-faire et le patrimoine industriel de la région », a indiqué Valérie HINDRÉ, Directrice des Ressources Humaines France de Vallourec.

Par ailleurs, Vallourec installe un nouveau centre de compétences Additive Manufacturing métallique ainsi qu'une unité de production dédiée sur son site d'Aulnoye-Aymeries, qui accueillera ses deux premiers robots industriels début 2023.

« À travers ces développements, Vallourec a l'ambition de devenir leader sur une technologie d'avenir servant tous les secteurs de la métallurgie », a indiqué Samuel LECERF, Directeur Industriel chez Vallourec.

À propos de Vallourec

Leader mondial sur ses marchés, Vallourec fournit des solutions tubulaires premium pour les secteurs de l'énergie et pour d'autres applications



industrielles parmi les plus exigeantes : des puits de pétrole et de gaz en conditions extrêmes aux centrales électriques de dernière génération, en passant par des projets architecturaux audacieux et des équipements mécaniques haute performance. Fidèle à son esprit pionnier et fort d'une R&D de pointe, Vallourec ne cesse de repousser les frontières technologiques. Implanté dans plus de 20 pays et employant près de 17 000 collaborateurs passionnés et engagés, Vallourec travaille de concert avec ses clients afin de proposer bien plus que de simples tubes : le groupe offre des solutions tubulaires intelligentes, innovantes, fiables et compétitives pour rendre possibles tous les projets.

L'accompagnement financier industriel de SOFITECH & CEMECA

Sofitech, pour Société de Financement des Industries Technologiques exerce son activité depuis 1961. C'est une société de caution mutuelle, située dans la mouvance des Organisations Professionnelles de l'Industrie dont l'UIMM Grand Hainaut est partenaire. Elle intervient en donnant des garanties sur la quasi-totalité des crédits (investissement, innovation, transmission d'entreprise, croissance externe, trésorerie, caution sur marché, ...) qu'elle consent à ses sociétaires industriels.

Outre la garantie financière que nous émettons, nous apportons une vision sectorielle de l'entreprise dans l'analyse du dossier. Nous permettons par ailleurs de réduire, voire supprimer, les garanties personnelles demandées par la banque tout en constituant un appui, une sécurité pour le chef d'entreprise que nous accompagnons dans le montage du dossier.

L'amortissement des PGE a débuté dans une période de forte inflation entraînant des besoins de trésorerie auquel le factoring peut répondre. Dans ce contexte, Sofitech, en

intervenant en garantie, a créé une approche innovante qui réduit le Fonds de Garantie du Factor et augmente ainsi significativement le niveau de trésorerie disponible de l'entreprise, enjeu que nous savons crucial. Plusieurs adhérents de l'UIMM Grand Hainaut ont sollicité cette approche unique sur le marché.

Elle délivre également les garanties financières auxquelles sont assujetties les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Cela concerne principalement les traiteurs de surface, les forgerons et les fondeurs.

Comment Sofitech peut-elle soutenir concrètement les enjeux d'innovation et de croissance du secteur ?

L'innovation est un poste coûteux, dans lequel la part incorporelle (R&D, Brevet, ERP...) et les besoins de trésorerie s'y associant peuvent atténuer l'enthousiasme des partenaires. Pour y répondre, la profession a développé le prêt Croissance PMI, 100% garanti par le fonds, et destiné aux adhérents de l'UIMM et de la FIM. Il s'agit d'un prêt avec une franchise de remboursement possible

pouvant être assimilé à des quasi-fonds propres, sans participation au capital. Il est également possible d'inclure jusqu'à 50% de BFR en lien direct avec le projet.

De son côté, Cemeca, pour Centrale de Garantie des Industries Mécaniques, Électriques et Electroniques, exerce son activité depuis 1981. Elle a été créée pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises en matière de Poste-Clients, financement court-terme. Elle aide à mieux appréhender l'évolution des marchés, les délais de règlements clients, la gestion du bas de bilan, les risques de défaillance clients, prospects et fournisseurs.

Cemeca conseille et met à disposition des entreprises des outils Assurance-Crédit négociés avec Coface via un contrat groupe permettant de fonctionner comme une Centrale d'Achat avec ses avantages tarifaires, contractuels, un service sur-mesure.

Contact :

Jérôme RIBOULET
Délégué Régional Sofitech
07 76 71 66 28
j.riboulet@sofitech.pro

STELLANTIS HORDAIN : mieux évaluer les compétences des CQPM

Depuis de nombreuses années déjà, le site Stellantis d'Hordain offre la possibilité d'accéder à un contrat de professionnalisation. Ce cycle de formation permet d'acquérir une véritable expérience qui pourra être valorisée dans de nombreux secteurs d'activité.

Pour officialiser cette acquisition de compétences, les salariés se voient délivrer un CQPM à l'issue de leur cycle complet de contrat de professionnalisation. Et ce diplôme, établi par l'UIMM et reconnu dans toutes les industries de la Métallurgie, n'est donné qu'après une évaluation des compétences en situation professionnelle.

Pour cet exercice, la solution idéale consisterait à suivre le candidat sur son poste de travail, dans le contexte réel. Mais les conditions de production sur la ligne de montage ne permettent plus un tel examen qui pourrait gêner le flux. Alors, jusqu'à présent, cette évaluation se déroulait en centre de formation sur la base de situations reproduites.

La mise en place récente, dans le training center d'Hordain, d'un « module de formation dynamique » a permis de changer cette pratique : « Dans un espace dédié à la formation, nous avons reproduit une ligne de montage, avec des véhicules qui avancent réellement » décrit Eric TAHON, responsable du Training Center d'Hordain. « Grâce à cette installation dynamique, les opérateurs s'entraînent dans des conditions proches de



la réalité. Nous y reproduisons également tout l'environnement autour de la production : les standards de travail, le briefing, les gammes de 5S, etc.. ».

Si cette installation apporte un vrai plus dans la formation des opérateurs, elle permet aussi de mieux évaluer leurs compétences. « Les conditions proches du réel nous permettent de faire une évaluation beaucoup plus fiable

qu'auparavant » déclare Pauline GOUZON, référente certification à l'UIMM Grand Hainaut. « Tous les points importants y sont vérifiés, de la préparation de la production (briefing, compréhension de la documentation au poste, ...), en passant par la réalisation de la production (montage des équipements, autocontrôle, ...) jusqu'aux propositions d'amélioration. »

VIE DES ENTREPRISES

TOYOTA va créer 500 nouveaux CDI sur son site de production de Valenciennes

Toyota a annoncé la création de 500 nouveaux contrats CDI d'ici 2024 pour son site de production d'Onnaing (TMMF). Cette initiative permettrait ainsi de franchir le cap de 4 000 CDI sur un effectif total de près de 5 000 personnes, une grande première pour TMMF.

Cette décision démontre une confiance en l'avenir, grâce au succès commercial enregistré par les deux modèles produits sur le site valenciennois (Yaris et Yaris Cross), ainsi que le désir de TMMF de préparer les équipes qui emmèneront l'entreprise au-delà de 2024. Conformément à sa stratégie mise en œuvre dès

le démarrage de la production le 31 janvier 2001, TMMF continue d'embaucher des hommes et des femmes sans condition de diplôme ni d'expérience dans le secteur automobile. Les savoir être et savoir-faire fondamentaux seront acquis au centre de formation Toyota et ensuite, lors des apprentissages sur ligne. Les collaborateurs actuellement sous contrats à durée déterminée et intérim seront des candidats naturels dans un premier temps. En 5 ans, TMMF a recruté plus de 1 200 nouveaux collaborateurs pour renforcer ses équipes et transformé plus de 800 contrats temporaires en CDI.



OSTREVENT ESPACE SERVICES : notre métier, donner une place au handicap

Entreprise Adaptée de l'Association des Papillons Blancs de Denain, OSTREVENT ESPACE SERVICES compte à ce jour 101 salariés dont 84 reconnus travailleurs handicapés par la MDPH.

Notre vocation ? Supplanter le handicap par l'exercice d'un vrai métier !

Nous proposons aux entreprises, avec savoir-faire et rigueur de travail, différentes activités telles que l'entretien des espaces verts (entretiens, créations, clôtures), le nettoyage

urbain, aménagement-déménagement et logistique, mécano-soudure, ainsi que du pré-cadencement automobile.

De plus, en concertation constante, objectifs et formations sont mis en place pour proposer des prestations de qualité professionnelle sur mesure. En effet, en plus des ateliers structurés de l'Entreprise Adaptée, nous intégrons du personnel à des postes de travail particuliers in situ avec l'aide d'un professionnel d'encadrement (recyclage de contenants,



Les Ateliers
de l'Ostrevent



nettoyage de locaux...).

OSTREVENT ESPACE SERVICES constitue autant de chances pour les travailleurs que pour les entreprises et collectivités car elle favorise l'inclusion des personnes porteuses de handicaps et participe également à l'exonération de taxe FIPFHH.

OSTREVENT ESPACE SERVICES : 523 route d'Oisy 59220 DENAIN – Tél : 03 27 30 30 72

ÉVÉNEMENTS

SEMAINE DE L'INDUSTRIE 2022



Du 21 au 23 Novembre 2022, la Ligne Mobile LA FABRIQUE 4.0 était présente au Lycée Kastler à Denain

Durant 3 jours, près de 300 scolaires et demandeurs d'emplois ont été accueillis pour une visite immersive.

L'UIMM HAUTS-DE-FRANCE et ses partenaires (Région Hauts de France, OPCO 2i, Caisse d'Epargne HdF, Région Académique Hauts-de-France et Pôle Emploi HdF) ont lancé fin Mars 2022, la « Fabrique 4.0 », une usine itinérante

de découverte, de sensibilisation et d'expérimentation des métiers industriels. Son ambition : promouvoir et véhiculer l'image d'une industrie en mouvement, innovante et ouverte sur son territoire.

L'atelier 4.0 abrite un condensé de technologies innovantes : hologramme, réalité virtuelle, jumeau numérique, automatisme, robotique, fabrication additive. L'atelier se compose de 6 îlots « métiers et technologiques », représentatifs d'un processus industriel et répartis en 4 zones : briefing, réalité virtuelle, réalité augmentée, ligne de production.

La signature d'un partenariat « Bravo l'Entreprise »

entre le lycée Blériot Cambrai et l'entreprise Mécajet Ligny en Cambrésis

Judi 1er décembre 2022 au Lycée Blériot Cambrai s'est déroulée la signature de convention de partenariat Bravo l'Entreprise entre des élèves de 3ème Prépa Pro, leurs professeurs, l'équipe de Direction Monsieur Bernard Butin, Proviseur et Madame Axelle Tilmant, Proviseuse Adjointe et André Jette, représentant de l'entreprise Mécajet.

Ce partenariat est une opportunité pour les jeunes de connaître l'entreprise, d'appréhender les réalités liées à son environnement, à ses métiers durant plusieurs mois. Les élèves « s'immergent » dans l'organisation de l'entreprise, ils s'interrogent, participent, construisent en équipe un projet. Ils sont acteurs de leurs découvertes.

Chaque équipe présente en juin son projet à l'oral face à un jury, à l'occasion d'une exposition de présentation des travaux réalisés par les jeunes, accompagnés de leurs professeurs et de leur entreprise partenaire.

ÉVÉNEMENTS

Des visites tests des supports pédagogiques EDIVAL



(Espace Découverte de l'Industrie) niveau CM2/6^{ème} et 4^{ème}/ 3^{ème} réalisés par Renault Electricity Manufacture de Maubeuge

EDIVAL est une association qui a pour objet de rapprocher l'industrie et le monde éducatif par le biais de visites pédagogiques personnalisées d'entreprises industrielles.

Cette action est menée en partenariat avec le Rectorat et des entreprises industrielles, elle consiste à l'élaboration de supports de visites pédagogiques d'entreprises. Il s'agit d'un travail de fond réalisé conjointement par des enseignants et des représentants de sites industriels permettant de fournir une activité pédagogique complète à un établissement scolaire pour un niveau scolaire défini. Cette activité, validée par les Inspecteurs de l'Éducation Nationale, permet à un enseignant souhaitant faire découvrir le milieu industriel

à ses élèves, d'avoir une séquence qui s'intègre parfaitement dans le programme pédagogique, avec une activité en amont, un déroulement de la visite de l'entreprise avec un atelier complémentaire, et des ressources pertinentes pour l'exploitation de cette séquence.

Plusieurs supports pédagogiques pour des niveaux scolaires du CM2 primaire à la 2nde ont été créés pour les entreprises : Renault Electricity Manufacture Maubeuge, Stellantis Hordain et Valenciennes et Toyota, d'autres vont suivre...

.....
Votre contact pour la promotion des métiers auprès des scolaires : edith.jacquart@uimmgh.com - Tél : 03 27 28 06 08

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DU PARCOURS SPÉCIALISÉ - MÉTIERS DU FERROVIAIRE

L'E2C Grand Hainaut et l'Association de l'Industrie Ferroviaire (AIF), avec différents acteurs experts de l'industrie du ferroviaire, ont créé un parcours spécialisé dédié pour répondre au besoin en personnel des entreprises de l'industrie du ferroviaire sur le territoire du Grand Hainaut et optimiser ainsi l'insertion emploi/formation des stagiaires de l'E2C GH.

Lancé le 26 septembre dernier, avec 11 jeunes dont 2 femmes, et après trois mois d'accompagnement « booster » comprenant des immersions techniques, découverte des métiers/des organismes de formation/entreprises, ateliers de remise en confiance/cohésion d'équipe/découverte de ses potentiels... près de 75% de réussite en insertion professionnelle via des entrées en formation qualifiante, notamment au Campus INDUSTREET à Stains (3 jeunes), chez HIOLLE TECHNOLOGIES à CRESPIN (1 contrat de professionnalisation), en intérim... (3 contrats de 18 mois prévus). Des immersions sont encore en cours chez ALSTOM Petite Forêt, ainsi qu'un coaching renforcé pour lever les derniers freins périphériques.

La preuve que l'intelligence collective au service d'un besoin commun favorise l'engagement de chacun pour la réussite de tous. La cérémonie de clôture de cette 1^{ère} expérimentation pour un « process de

recrutement différencié », en présence et avec le témoignage des jeunes et des partenaires, s'est déroulée le **jeudi 15 décembre 2022** à l'**UIMM Grand Hainaut**.



À VOUS DE COMMUNIQUER

La rubrique « Vie des Entreprises » est à la disposition de nos adhérents qui souhaitent présenter une information, un produit, un procédé nouveau ou un événement particulier. Edith Jacquart, Chargée de Communication, est à votre disposition pour tout renseignement. Tél. : 03 27 28 06 06 - E-mail : edith.jacquart@uimmgh.com

40 route d'Aulnoy - 59300 VALENCIENNES - Tél. : 03 27 28 06 06 - Fax : 03 27 41 23 61
Site internet : www.uimm-grandhainaut.fr

Suivez-nous aussi sur : [f](#) [t](#) [in](#)

